

**Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES**

DELIBERATION N° 2024-098

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 30 mai 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Eric HAZAK, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjointes,
Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,
Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,
Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Angélique AGUILAR, Louise TEXIER
LELONG, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Simon LAVAUD, Agnès ARGENTIER,
Stéphane GALLAND, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absent : Jean-Noël CHALVIN

Pouvoirs : Stéphanie DEBOUT donne son pouvoir à Stéphane SAUVEBOIS
Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Delphine VAZEUX
Estelle FAURE donne pouvoir à Etienne DRUMAIN
Mélanie FIAT donne pouvoir à Michel MARTIN

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Florence BEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.2 – Autres documents budgétaires

OBJET : Budget Principal – Budget supplémentaire 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1616-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
Vu le budget primitif 2024 et les décisions modificatives votées au cours de l'exercice ;
Vu l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 ;
Vu le projet de budget supplémentaire 2024 annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le budget supplémentaire a pour fonction :

- de constater la reprise des résultats de l'exercice antérieur tels qu'ils figurent dans la délibération d'affectation des résultats ;
- de constater le report en dépenses et en recettes d'inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent (RAR) et dont l'opportunité n'est pas remise en cause, telles qu'elles apparaissent dans le compte financier unique 2023 ;
- d'ajuster les inscriptions du budget primitif ;
- d'inscrire enfin de nouvelles opérations ;

Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat

le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.

Il est rappelé que le budget principal est voté au niveau des chapitres budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement, avec en investissement des votes par « opérations d'équipement » assimilables à des votes par chapitres.

Monsieur le Maire précise que le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2024 s'équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Ajustements budgétaires dans le cadre du budget supplémentaire 2024	Budget primitif	Décisions modificatives	Restes à réaliser n-1	Budget supplémentaire	Budget total au 04/06/2024
Dépenses de fonctionnement					
011 - Charges à caractère général	10 468 470,00	0,00	1 311 400,63	102 500,00	11 882 370,63
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 772 250,00	0,00	0,00	400 000,00	8 172 250,00
014 - Atténuations de produits	2 250 000,00	0,00	0,00	0,00	2 250 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 454 600,00	0,00	27 275,84	35 000,00	2 516 875,84
Total des dépenses de gestion des services	22 945 320,00	0,00	1 338 676,47	537 500,00	24 821 496,47
66 - Charges financières	1 292 000,00	0,00	0,00	0,00	1 292 000,00
67 - Charges spécifiques	129 050,00	0,00	0,00	10 500,00	139 550,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses financières de fonctionnement	1 431 050,00	0,00	1 338 676,47	10 500,00	1 441 550,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 187 500,00	0,00	0,00	0,00	2 187 500,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	2 187 500,00	0,00	0,00	0,00	2 187 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 707 590,00	0,00	0,00	613 308,99	2 320 898,99
Total du virement à la section d'investissement	1 707 590,00	0,00	0,00	613 308,99	2 320 898,99
Total des dépenses de fonctionnement	28 271 460,00	0,00	1 338 676,47	1 161 308,99	30 771 445,46
Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif	Décisions modificatives	Restes à réaliser n-1	Budget supplémentaire	Budget total au 04/06/2024
Recettes de fonctionnement					
013 - Atténuations de charges	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 228 950,00	0,00	0,00	0,00	2 228 950,00
73 - Impôts et taxes	319 000,00	0,00	0,00	0,00	319 000,00
731 - Fiscalité locale	17 618 100,00	0,00	0,00	-247 474,00	17 370 626,00
74 - Dotations et participations	4 204 250,00	0,00	118 060,92	-72 000,00	4 250 310,92
75 - Autres produits de gestion courante	2 812 200,00	0,00	800,00	100 000,00	2 913 000,00
Total des recettes de gestion des services	27 222 500,00	0,00	118 860,92	-219 474,00	27 121 886,92
76 - Produits financiers	894 960,00	0,00	0,00	0,00	894 960,00
77 - Produits spécifiques	154 000,00	0,00	0,00	177 000,00	331 000,00
Total des recettes financières de fonctionnement	1 048 960,00	0,00	0,00	177 000,00	1 225 960,00

002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	2 423 598,54	2 423 598,54
Total des excédents de fonctionnement reportés	0,00	0,00	0,00	2 423 598,54	2 423 598,54
Total des recettes de fonctionnement	28 271 460,00	0,00	118 860,92	2 381 124,54	30 771 445,46
Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif	Décisions modificatives	Restes à réaliser n-1	Budget supplémentaire	Budget total au 04/06/2024

Dépenses d'investissement					
1026 - PARKING COTE BRUNE	0,00	0,00	33 318,72	0,00	33 318,72
104 - PALAIS DES SPORTS	0,00	0,00	11 220,00	0,00	11 220,00
111 - VOIRIE	0,00	0,00	248 351,91	0,00	248 351,91
112 - OFFICE DE TOURISME	0,00	0,00	23 400,00	0,00	23 400,00
514 - LAC DE LA MURA	0,00	0,00	7 680,00	0,00	7 680,00
711 - BATIMENTS	0,00	0,00	200 618,58	0,00	200 618,58
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	588 236,95	0,00	588 236,95
204 - Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 066 745,94	0,00	3 066 745,94
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	689 850,30	0,00	689 850,30
150 - Aménagements urbains et milieux naturels	9 364 900,00	-900 000,00	0,00	-3 027 000,00	5 437 900,00
250 - Culture et patrimoine	104 500,00	0,00	0,00	0,00	104 500,00
350 - Enfance et jeunesse	385 300,00	0,00	0,00	0,00	385 300,00
450 - Habitat, action sociale et santé	2 772 000,00	0,00	0,00	-161 000,00	2 611 000,00
550 - Mobilité	568 600,00	0,00	0,00	0,00	568 600,00
650 - Sécurité et sureté communale	408 000,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00
750 - Tourisme, sports et activités de montagne	2 727 000,00	0,00	0,00	207 000,00	2 934 000,00
850 - Vie de la commune	748 000,00	0,00	0,00	0,00	748 000,00
Total des dépenses d'équipement	17 078 300,00	-900 000,00	4 876 922,40	-2 981 000,00	18 074 222,40
10 - Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	0,00	0,00	92 000,00	142 000,00
13 - Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 810 000,00	0,00	0,00	0,00	2 810 000,00

26 - Participations	0,00	0,00	0,00	50 800,00	50 800,00
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00	900 000,00	0,00	600 000,00	1 505 000,00
Total des dépenses financières d'investissement	2 885 000,00	900 000,00	0,00	742 800,00	4 527 800,00
041 - Opérations patrimoniales	350 000,00	0,00	0,00	900 000,00	1 250 000,00
Total des opérations patrimoniales	350 000,00	0,00	0,00	900 000,00	1 250 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	2 480 125,35	2 480 125,35
Total des déficits d'investissement reportés	0,00	0,00	0,00	2 480 125,35	2 480 125,35
Total des dépenses d'investissement	20 313 300,00	0,00	4 876 922,40	1 141 925,35	26 332 147,75

Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat

le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.

Chapitres ou opérations budgétaires	Budget primitif	Décisions modificatives	Restes à réaliser n-1	Budget supplémentaire	Budget total au 04/06/2024
Recettes d'investissement					
13 - Subventions d'investissement	1 418 000,00	0,00	320 653,00	-818 000,00	920 653,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	12 217 210,00	0,00	0,00	-2 577 210,00	9 640 000,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00	0,00	268 971,00	0,00	268 971,00
Total des recettes d'équipement	13 635 210,00	0,00	589 624,00	-3 395 210,00	10 829 624,00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 373 000,00	0,00	0,00	5 811 124,76	8 184 124,76
16 - Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
Total des recettes financières d'investissement	2 433 000,00	0,00	0,00	7 311 124,76	9 744 124,76
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 187 500,00	0,00	0,00	0,00	2 187 500,00
Total des opérations d'ordre de transfert entre sections	2 187 500,00	0,00	0,00	0,00	2 187 500,00
041 - Opérations patrimoniales	350 000,00	0,00	0,00	900 000,00	1 250 000,00
Total des opérations patrimoniales	350 000,00	0,00	0,00	900 000,00	1 250 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 707 590,00	0,00	0,00	613 308,99	2 320 898,99
Total du virement de la section de fonctionnement	1 707 590,00	0,00	0,00	613 308,99	2 320 898,99
Total des recettes d'investissement	20 313 300,00	0,00	589 624,00	5 429 223,75	26 332 147,75

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec l'abstention d'Agnès Argentier :

- **APPROUVE** les ajustements du budget supplémentaire 2024 du budget principal tel que présentés ;
 - **AUTORISE** le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le maire, Stéphane SAUVEBOIS

